

Dès sa mise en stockage, le grain doit être refroidi, aussi rapidement que possible, par une ventilation de refroidissement bien conçue et bien conduite.

Mais, il peut arriver, en raison de contraintes météorologiques ou de conception des installations par exemple, que le grain soit le siège d'un échauffement.

Il peut être localisé ou généralisé et avoir diverses origines : lot trop humide non détecté à l'entrée, infiltration d'eau par la toiture et refroidissement incomplet...

Afin de réduire le risque d'auto-échauffement, la Coopérative dispose de consignes de sécurité précisant les caractéristiques que doit respecter le grain, en termes d'humidité relative et de température notamment avant toute opération d'ensilage (« info récolte », « info dépôt » et IN 7.5-6-1 « diagramme de conservation des grains »)

## Surveillance de la température du grain

Pour détecter la température du grain, la coopérative a mis en place des sondes thermométriques (fixes ou mobiles) dans ses cellules de stockage.

Il est important de rappeler que les sondes de température fixes ne sont fiables que sur un rayon d'environ 50 cm, à cause de l'effet isolant du grain.

L'utilisation de caméra thermique peut permettre de visualiser la zone de combustion la plus chaude, et d'en suivre l'évolution.

Le tableau ci-après reprend les températures maximums à partir desquelles il faut intervenir avec des moyens appropriés.

	Seuil de température
Céréales à paille	40°C
Pois	40°C
maïs	40°C
Féveroles	30°C
Colza	25°C
tournesol	25°C

## Intervention en cas d'augmentation anormale de la température

Dans le cas le plus fréquent d'installations équipées de ventilation lorsque l'on détecte ces températures, il faut intervenir de la façon suivante :

- ventiler jusqu'au refroidissement du grain
- s'assurer de la stabilisation des températures

Si la température ne se stabilise pas après une durée de 2h \* (valeur estimative):

- poursuivre la ventilation
- organiser le transilage de la cellule qui chauffe dans une autre cellule du site qui devra également être ventilée
- poursuivre la ventilation jusqu'à ce que la température baisse

Si la température ne se stabilise toujours pas :

- appeler les secours
- interrompre la ventilation de la cellule
- vidanger la cellule à l'extérieur du silo
- surveiller le grain chaud en sortie de cellule pour le séparer du reste du lot



**PRECAUTIONS A PRENDRE LORS DE LA VIDANGE D'UNE CELLULE**

- choisir le circuit le plus court
- couper le système d'aspiration
- si possible, ouvrir les transporteurs à chaîne et pieds d'élévateurs afin de surveiller le transilage du grain
- transiler à faible débit

Dans le cas d'installations dépourvues d'équipements de ventilation, il faut soit mettre le grain dans la cour, soit transiler ou transférer le lot vers un site équipé de moyens de conservation efficaces.

Dans le cas de la présence de signes évidents de combustion, tel que la présence d'un feu, d'une odeur ou de particules incandescentes par exemple, l'exploitant veillera à arrêter l'ensemble des installations et se référera à la procédure inertage (IN 7.5-12-4)

Nom :	S. MAUPOU
Visa :	SM

**RÉDACTION**

Nom :	J. DEBOURGES
Visa :	JD

**VALIDATION**

Nom :	G. RIVET
Visa :	GR

**APPROBATION**